

**SCIENCES PO  
GRENOBLE**

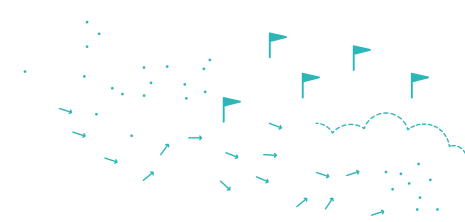
**OBSERVATOIRE  
DES POLITIQUES  
CULTURELLES**

**MASTER 2  
DIRECTION  
DE PROJETS  
CULTURELS**

**CYCLE DE FORMATION  
CONTINUE DES CADRES  
CULTURELS ET DES ÉLUS**

**DIPLÔME DE SCIENCES PO GRENOBLE  
15<sup>e</sup> PROMOTION 2018 - 2019**

# UNE FORMATION ITINÉRANTE ET TRANSVERSALE AXÉE SUR LES POLITIQUES DE LA CULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL TERRITORIAL



## Une formation pionnière

Première formation continue en alternance à s'ouvrir en 1984, le Master 2 Direction de projets culturels est un diplôme de Sciences Po Grenoble mis en œuvre en partenariat avec l'Observatoire des politiques culturelles. Fort de cette ancienneté, le Master 2 (ancien DESS) a été suivi par plus de 280 professionnels qui illustrent, par l'évolution de leurs responsabilités, l'apport important que représente cette formation de haut niveau dans leur parcours.

## Un réseau dynamique

Les stagiaires du Master 2 font partie d'un réseau dynamique qui réunit aujourd'hui plus de 800 professionnels, participant ou ayant participé aux formations longues de l'OPC et au Master DPC de Sciences Po en formation initiale. L'association Réseau est chargée d'organiser des rencontres thématiques entre les anciens étudiants et la circulation des informations (emplois, annuaire, ressources...) par le biais d'un site web dédié.

## COMPÉTENCES VISÉES

Cette formation vise à accroître les capacités des participants à conduire une action ou une politique dans une logique de service public et d'intérêt collectif.

- Comprendre les risques et opportunités liés aux transformations politiques, économiques, sociales et culturelles contemporaines
- Mobiliser des savoirs théoriques dans une perspective opérationnelle et transversale
- Avoir une bonne connaissance de la diversité des initiatives culturelles, des modes d'intervention publique et des projets de territoire
- Maîtriser des outils d'analyse de l'action publique culturelle, de gestion et d'organisation des structures privées et des services administratifs
- Développer une vision prospective

- Concevoir des stratégies, des actions et des services culturels intégrant les nouveaux objectifs des politiques culturelles, la diversité des pratiques et les spécificités territoriales
- Être force de proposition pour contribuer à l'innovation culturelle des territoires et à l'évolution des pratiques professionnelles dans les domaines public et privé de la culture
- Construire des argumentaires pour présenter un projet et le défendre auprès de collaborateurs, de partenaires et d'élus
- S'inscrire dans une dynamique européenne et internationale d'échange et de coopération
- Se connecter à des réseaux de professionnels et d'élus en France et à l'étranger
- Mener une démarche d'évolution professionnelle

## ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

### Contenus théoriques et professionnalisants

Cours fondamentaux, ateliers participatifs, et rencontres de terrain.

- **Gouvernance territoriale et action publique**
  - analyse de l'action publique
  - évolution des systèmes politiques territoriaux
  - finances, évaluation et innovation des politiques publiques
- **Politiques culturelles : du local à l'international**
  - domaine des politiques culturelles
  - fondements, évolution et fonctionnement des politiques culturelles en France
  - tendances et défis contemporains de l'action publique dans le domaine de la culture
  - politiques culturelles comparées dans le monde, projet culturel européen et espace culturel international
- **Conduite de projets culturels**
  - méthodologie et design de projets culturels
  - management, droit et stratégies de financement de la culture
  - gestion, introduction aux méthodes et techniques comptables

### Écosystèmes culturels et créatifs

- évolutions contemporaines des environnements, des activités et des acteurs de la culture, du patrimoine et de la création
- de l'économie de la culture à l'entrepreneuriat culturel
- sociologie de la culture et des pratiques culturelles
- participation à la vie culturelle : modalités, dispositifs et contraintes
- transition numérique, innovations culturelles et sociales
- ateliers avec des artistes

### Langue vivante

- anglais (enseignement à distance)

Retrouvez le détail des UE et des enseignements sur [www.observatoire-culture.net](http://www.observatoire-culture.net)

### Travaux d'étude et de recherche

- Un rapport d'analyse (en 1<sup>re</sup> année): rédaction et soutenance d'un rapport d'analyse sur une action publique dans le domaine de la culture
- Un mémoire de recherche (en 2<sup>e</sup> année) : rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche sur un sujet au choix et encadré par un universitaire et un tuteur professionnel

### Sessions itinérantes

En dehors des semaines à Grenoble, des sessions itinérantes sont organisées dans d'autres villes en France, en Europe et à l'international, donnant lieu à des rencontres, des visites, des ateliers pratiques.

Selon les années :

- France : Grenoble, Lyon, Paris, Nantes, Marseille, Lille, Bordeaux
- Europe et International : Bruxelles, Tanger, Glasgow, Berlin, Helsinki, Cracovie, Montréal, ou encore Istanbul

## PRINCIPES PÉDAGOGIQUES ET ENCADREMENT

### Nombre de stagiaires par promotion

24 maximum

### Déroulement des sessions

Douze semaines de formation réparties sur 2 ans (soit 420 heures de formation), à raison d'une semaine tous les 2 mois.

Chaque session est organisée en combinant plusieurs types de modules théoriques et professionnalisants :

- des cours
- des études de cas in situ
- des ateliers et travaux dirigés

### Une grande diversité d'intervenants

Les interventions sont assurées par des enseignants-chercheurs, des experts, des professionnels de la culture et d'autres secteurs, des fonctionnaires territoriaux et de l'État, des artistes, en France et à l'étranger. Plus de 120 intervenants participent au Master 2.

Retrouvez la liste des intervenants sur [www.observatoire-culture.net](http://www.observatoire-culture.net)

### Participation active des stagiaires

Le principe pédagogique repose sur la participation active de chacun. L'organisation des sessions vise à exploiter la richesse et la diversité du groupe et favoriser le partage des ressources. Le stagiaire est par ailleurs engagé dans des travaux personnels d'étude et de recherche. Un suivi continu est effectué par les responsables pédagogiques qui s'assurent de la bonne acquisition des compétences et de l'adéquation des programmes de la formation aux besoins individuels et collectifs.

### Outils à disposition

Un site web (Extranet) dédié aux stagiaires est alimenté en amont de chaque session et tout au long de la formation : dossiers documentaires, contact des intervenants, infos pratiques... Cet outil permet aussi aux participants de communiquer entre eux, d'échanger des informations et des documents par le biais d'un mur de discussion. Les centres de documentation de l'OPC et de Sciences Po sont accessibles tout au long de la formation.

## PUBLIC DE LA FORMATION

### Responsables culturels et élus, français ou étrangers

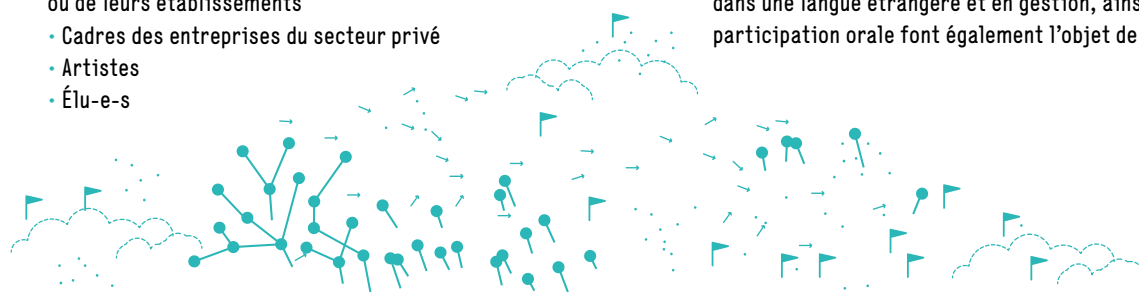
La formation s'adresse aux :

- Directeur-trice-s et responsables d'équipements ou de projets, chargé-e-s de mission
- Cadres des collectivités publiques ou de leurs établissements
- Cadres des entreprises du secteur privé
- Artistes
- Élu-e-s

## DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

La présence à l'ensemble des sessions est obligatoire pour la validation du diplôme.

Les stagiaires sont principalement évalués à partir des deux travaux d'étude et de recherche : rapport d'analyse d'une action publique et mémoire. La progression dans une langue étrangère et en gestion, ainsi que la participation orale font également l'objet de notations.



## calendrier des sessions 2018

- Session 1** 22 — 26 janvier
- Session 2** 12 — 16 mars
- Session 3** 21 — 25 mai
- Session 4** 02 — 06 juillet
- Session 5** 01 — 05 octobre
- Session 6** 03 — 07 décembre

## calendrier des sessions 2019

- Session 7** 14 — 18 janvier
- Session 8** 11 — 15 mars
- Session 9** 20 — 24 mai
- Session 10** 01 — 05 juillet
- Session 11** 30 septembre — 04 octobre
- Session 12** 02 — 06 décembre

*Informations non contractuelles données à titre indicatif*

## Informations pratiques

### Pré-requis

Première année de Master ou Maîtrise d'enseignement supérieur ou diplôme équivalent (Bac+4). Pour les candidats n'ayant pas le titre requis mais disposant d'une solide expérience professionnelle, une dérogation pourra être accordée par Sciences Po Grenoble selon le principe de la validation d'acquis professionnels et personnels (VAPP).

Tout candidat doit disposer d'un accord de principe de son employeur pour sa participation à la formation, aux conditions d'assiduité prévues.

### Mode de recrutement

Sélection sur dossier et auditions.

- Avant le 15 septembre 2017, délai de rigueur, le dossier de candidature doit être retourné à : Observatoire des politiques culturelles, 1 rue du Vieux Temple, 38000 Grenoble
- Les auditions des candidats présélectionnés se dérouleront les 11, 12 et 13 octobre 2017 à l'Observatoire.

### Coût de la formation

- Frais pédagogiques : 5 900 € pour le cycle complet (420 heures)
- Frais d'inscription universitaire : 600 € (environ) pour les deux années
- Frais de traitement du dossier : 90 €

NB : les frais pédagogiques ne comprennent pas les dépenses liées aux déplacements et à l'hébergement. Cependant, le trajet aller-retour dans une capitale culturelle européenne ou internationale est pris en charge par l'OPC, à l'exception de la session à Bruxelles.

### Responsabilité pédagogique

Philippe Teillet, maître de conférences, Sciences Po

### Direction et coordination de la formation

Vincent Guillon, directeur adjoint, OPC

Alice-Anne Jeandel, responsable des formations, OPC

Samia Hamouda, secrétaire aux formations, OPC

### Dossier de candidature et informations complètes sur le Master disponibles en ligne :

[www.observatoire-culture.net](http://www.observatoire-culture.net)

À la fois force de proposition et d'analyse, l'OPC a acquis depuis sa création, en 1989, un savoir-faire unique et une expérience significative des politiques territoriales en Europe comme en région. L'Observatoire bénéficie du soutien du ministère de la Culture et de la Communication, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil départemental de l'Isère, de la Ville de Grenoble et de Sciences Po Grenoble.

L'Observatoire propose également plusieurs cycles de formation continue autour du développement culturel des territoires, des enjeux du numérique, de la coopération, de la jeunesse et des droits culturels.

Créé en 1948, Sciences Po Grenoble est un des neuf Instituts d'études politiques (IEP) de France placés sous l'égide de la Fondation nationale des sciences politiques. Son mode de sélection rigoureux, sur concours uniquement, le classe dans la catégorie des grandes écoles. Sciences Po Grenoble occupe une place de premier plan dans le champ de la recherche en sciences politique, administrative et sociale. Le laboratoire sur lequel il s'appuie, PACTE (Politiques publiques, Action politique, Territoires), est l'une des plus importantes unités de recherche française en sciences sociales.

SCIENCES PO  
Grenoble

OBSERVATOIRE  
DES  
POLITIQUES  
CULTURELLES  
DU LOCAL À L'INTERNATIONAL

Observatoire des politiques culturelles  
1 rue du Vieux Temple 38000 Grenoble  
tél. + 33 (0)4 76 44 95 05  
formations@observatoire-culture.net  
[www.observatoire-culture.net](http://www.observatoire-culture.net)

